

 <p>Faculté de Droit et Science Politique</p> <p>Membre de UN VERSITÉ CÔTE D'AZUR</p>	<p align="center">MASTER DROIT-ECONOMIE-GESTION</p> <p align="center">Mention : « Droit privé »</p> <p align="center">Responsable de la mention : M. le Professeur Yves Strickler</p> <p align="center">Spécialité à finalité recherche : Droit privé fondamental et Sciences criminelles</p> <p align="center">Co-directeur : M. J-F. Renucci, Professeur (parcours Sciences criminelles) M. Y. Strickler, Professeur (parcours Droit privé)</p>	<p align="center">Année Universitaire 2017-2018</p>
--	--	--

Master rattaché au laboratoire de recherches du C.E.R.D.P. (Centre d'Etudes et de Recherches en Droit des Procédures)

Présentation et objectifs

La thématique des enseignements du Master 2 Recherche « Droit privé fondamental et Sciences criminelles » a pour finalité l'acquisition d'une solide culture juridique dans les domaines fondamentaux du droit privé et relativement au phénomène criminel et aux différentes réponses pénales permettant d'y faire face.

Du point de vue pédagogique, la formation a pour objectif de donner aux étudiants le goût de la recherche en leur fournissant les connaissances méthodologiques indispensables qui les aideront à en maîtriser les acquis. Une importance toute particulière est attachée à la réalisation d'un mémoire de recherche.

Insertion professionnelle

Ce Master Recherche n'est pas exempt d'objectifs professionnels dans la mesure où les disciplines juridiques tendent par essence vers l'exercice du droit. Aussi, cette formation a-t-elle été conçue pour être en même temps un support scientifique aux différentes professions judiciaires, juridiques et extra juridiques.

Elle offre un éventail de débouchés dans les professions juridiques et judiciaires : avocat, magistrat, commissaire de police, juriste spécialiste du contentieux, huissiers, greffiers, mandataires liquidateurs..., mais aussi accès aux concours administratifs, enseignement et recherche.

Conditions d'accès et pré-requis

Le Master 2 « Droit privé fondamental et Sciences criminelles » est ouvert aux étudiants titulaires d'un Master 1 de Droit privé et Sciences criminelles, de Théorie et pratique juridiques et judiciaires, ou d'un diplôme jugé équivalent, ou aux personnes justifiant d'une pratique professionnelle de haut niveau et assortie de solides connaissances juridiques. **Sélection sur dossier, complété éventuellement par un entretien.**

Formation continue, reprise d'études, VAE, VAP :

Des procédures de **VAE** (Validation des Acquis de l'Expériences) et de **VAP** (Validation des Acquis Professionnels) sont mises en place pour accéder au diplôme. Pour plus d'informations, contactez ASURE Formation – Tel. + 33 (0)4.92.00.13.30 - Web : unice.fr/asure.

Programme des études (sous réserve de modifications)

Deux parcours sont proposés aux étudiants : le parcours « Droit privé » et le parcours « Sciences criminelles ».

Semestre 1 – Parcours Droit Privé

Description de la formation	Nombres d'heures	ECTS	Coefficient
UE 1 – Fondamentale obligatoire commune aux deux parcours			
Droit civil 1 : Droit des obligations (contrats)	20	10	2.5
Droit criminel 1 : Droit pénal général	15	10	2.5
Méthodologie de la recherche	15		
UE 2 – Complémentaire			
Droit privé des droits de l'homme	15	5	1
Droit des procédures collectives	15	5	1
TOTAL SEMESTRE 1	80	30	

Elément facultatif semestriel : Activités sportives bonus (max : 0.25 points)

Semestre 2 – Parcours Droit Privé

Description de la formation	Nombres d'heures	ECTS	Coefficient
UE 3 - Fondamentale			
Droit civil 2 : Droit des obligations (responsabilité délictuelle)	15	3	1
Procédure civile	15	3	1
Droit de la famille	15	3	1
Droit des biens	15	3	1
UE 4 – Complémentaire commune aux deux parcours			
Méthodologie de la recherche	5		
Mémoire de recherche		18	3
Stage facultatif			
TOTAL SEMESTRE 1	65	30	

Elément facultatif semestriel : Activités sportives bonus (max : 0.25 points)

Semestre 1 – Parcours Sciences Criminelles

Description de la formation	Nombres d'heures	ECTS	Coefficient
UE 1 – Fondamentale obligatoire commune aux deux parcours			
Droit civil 1 : Droit des obligations (contrats)	20	10	2.5
Droit criminel 1 : Droit pénal général	15	10	2.5
Méthodologie de la recherche	15		
UE 2 – Complémentaire			
Droit criminel 2 : Droit pénal spécial	20	5	1
Privations de libertés et droits de l'homme	20	5	1
TOTAL SEMESTRE 1	90	30	

Elément facultatif semestriel : Activités sportives bonus (max : 0.25 points)

Semestre 2 – Parcours Sciences Criminelles

Description de la formation	Nombres d'heures	ECTS	Coefficient
UE 3 - Fondamentale			
Procédure pénale	20	3	1
Procès pénal et droits de l'homme	20	3	1
Droit pénal post sentenciel	15	3	1
Histoire de la sanction pénale	15	3	1
UE 4 – Complémentaire commune aux deux parcours			
Méthodologie de la recherche	5		
Mémoire de recherche		18	3
Stage facultatif			
TOTAL SEMESTRE 1	75	30	

Elément facultatif semestriel : Activités sportives bonus (max : 0.25 points)

En plus des séminaires choisis au sein de chacun des parcours précités, les étudiants peuvent suivre, en auditeurs libres, quelques séminaires supplémentaires dans la liste des séminaires proposés.

Contrôle des connaissances

- La compensation s'opère au sein des Unités et au sein de chaque semestre et, sous réserve des décisions de l'Université, entre les deux semestres.

- Les enseignements obligatoires de l'**Unité 1** (Droit civil 1 : droit des obligations (droit des contrats) et Droit criminel 1 : droit pénal général) font chacun l'objet d'une **épreuve écrite de dissertation, de cinq heures, notée sur 50**, quel que soit le parcours choisi.

- Tous les **autres enseignements optionnels** donnent lieu à une **notation continue sur 20** dont les modalités sont arrêtées en début de séminaire par l'enseignant (par exemple : exposés éventuels, participation, interrogation écrite finale...).

- Le **Mémoire de recherches**, ayant trait à l'une des matières de la dominante de droit privé et sciences criminelles, doit avoir été rédigé sous la direction d'un Professeur ou d'un Maître de conférences. Les sujets des mémoires de recherche doivent être déposés, après acceptation de l'enseignant directeur de recherche, auprès du Directeur du diplôme, avant le début des enseignements et au plus tard fin septembre.

Deux exemplaires de chaque mémoire doivent être déposés auprès du Directeur du Master au 15 juin, une soutenance pourra être organisée entre le 15 et le 30 juin. **Le mémoire de recherches est noté sur 60.**

Bonus « Sport » facultatif :

Les étudiants peuvent bénéficier d'une seule bonification maximum de 0.25 points qui s'ajoute à la moyenne semestrielle. Les étudiants ayant obtenu un titre "FFSportU" peuvent bénéficier d'une bonification maximum de 0.25 points qui s'ajoute aux points du semestre, dans les mêmes conditions que le bonus précédent, avec lequel elle n'est pas cumulable. Le bonus est attribué sous réserve de la certification du résultat par le Bureau des Sports lors des délibérations.

Les examens ont lieu à la date fixée par le Doyen, au plus tard avant le 30 juin.

Il y a une session d'examen par an.

Sur demande exceptionnelle et justifiée, et après accord du Directeur du Master 2, le cursus pourra être suivi sur deux années universitaires.

Plagiat

« L'étudiant qui remet un devoir, un mémoire, ou tout document écrit servant à évaluer ses connaissances et ses compétences dans le cadre de sa formation doit s'assurer qu'il ne comporte pas de phrase, de paragraphe, ou, plus largement de passage plagié. L'étudiant doit veiller à citer les sources utilisées dans la rédaction qu'il a réalisée. L'étudiant est passible de sanctions et/ou de poursuites disciplinaires en cas de plagiat avéré. Le plagiat peut être considéré comme une fraude. »

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Faculté de Droit et Science Politique

Bureau Pédagogique Master 2 (Bureau 206) - Avenue Doyen Louis Trotabas 06050 NICE Cedex 1

Tel. : + 33 (0)4.92.15.71.49 ou + 33 (0)4.92.15.70.94

Courriel : droit.scolarité.master2@unice.fr - Web : droit.unice.fr